

Réf: Dossier 260409

Avis de constitution

SOCIETE « LES DOUCES FEES SARL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 1011, Ilot 2383

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES DOUCES FEES SARL »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE :

- L'encadrement de la petite enfance (Crèche, Garderie, Enseignement préscolaire et primaire) ;
- Les centres aérés.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt, la mobilisation de toutes ressources financières auprès de tous établissements financiers ou bancaire avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
BONOUMIN, Lot 1011, Ilot 2383

Dirigeant(s) Mme GNAGNE NOME LANDRYSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06484 du 10/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80072/GTCA/RC/2023 du 10/11/2023

